



DIRECTION GÉNÉRALE

☎ 019/67.99.50
fabienne.leduc@waremmme.be

Aux Membres du Conseil communal et
du Conseil de l'Action Sociale

Le 4 novembre 2016.

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,
Cher(e)s Collègues,

Conformément aux dispositions de l'article L. 1122-11 C.D.L.D. et du 2^{ème} alinéa de l'article 2 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal adopté à l'unanimité le 28 janvier 2013, nous vous invitons à la prochaine séance publique du Conseil communal, **réunion conjointe annuelle avec les membres du Conseil de l'Action Sociale, le lundi 14 novembre 2016 à 18 H 00**, à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR

1. Application de l'article 26 bis § 5 de la loi organique modifiée des CPAS (synergies et économies d'échelle)
2. Evolution du droit à l'intégration sociale.


Au plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Cher(e)s Collègues, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège :

Le Directeur général ffons.,


Jean-Luc NOBLUEZ

Le Bourgmestre,


Jacques CHABOT.